

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept le vingt huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 28 juin 2017 et
qu'il a été fait observation.

Le 5 juillet 2017.



PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°25) – M. CANNAROZZO (sorti lors de la délibération n°16) – Mme LAGARDE – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GAMI – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – MARQUES – Mme DRODE – Mme RADE (arrivée à 20h10 lors de la présentation de la délibération n°5 – sortie lors du vote de la délibération n°16) – MM. LORENZO (sorti lors du vote de la délibération n°4) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – MM. SANOGO – TELLIER (sorti lors du vote de la délibération n°23) – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS (arrivée à 20h12 lors de la présentation de la délibération n° 5 – sortie lors du vote des délibérations n°26 et 27) – Mme DEMONCEAUX – MM. HERNANDEZ (arrivé à 20h19 lors de la présentation de la délibération n°10) – GOLDBERG (arrivé à 20h30 lors de la présentation de la délibération n°15) – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

M. AYYADI
Mme DELMONT-KOROPOULIS
M. RAMADIER
Mme BELMOUDEN
Mme MARQUETON
Mme MISSOUR
M. SEGURA
Mme QUERUEL
M. LAOUEDJ
Mme FOUGERAY

MANDATAIRES

M. BESCHIZZA
M. CAHENZLI
M. MICHEL
Mme MAROUN
M. CANNAROZZO
Mme SAGO
Mme DEMONCEAUX
M. HERNANDEZ
M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA

ABSENTE : Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur SANOGO a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2016,

PREND ACTE de la présentation des rapports d'utilisation, au titre de l'exercice 2016 :

- de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (délibération n°11),
- du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (délibération n°12).

de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2016 par l'EPFIF (*délibération n°24*),
du Compte Rendu Annuel à la Collectivité, pour l'année 2016, de la ZAC des Aulnes (*délibération n°25*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

DECIDE

le versement de subventions aux associations pour le cofinancement des projets menés dans le cadre de la programmation 2017 du Contrat de Ville (*délibération n°1*),

la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°7*),

l'allocation de bourses aux Athlètes de Haut Niveau, au titre des performances réalisées au cours de la saison sportive 2015-2016 (*délibération n°19*),

le versement de subventions de fonctionnement au profit de :

- l'association sportive aulnaysienne Mouvement Toujours Créatif, au titre de l'année 2017 (*délibération n°20*),
- l'association promotionnelle des Cèdres (*délibération n°21*),

le versement de subventions aux associations locales, au titre de l'année 2017 (*délibération n°22*),

la cession d'une propriété communale sise au 32 avenue de la République (*délibération n°23*),

SOLLICITE

auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Ile-de-France :

- une subvention de fonctionnement, pour l'année 2017 et les années suivantes, au profit du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n°2*),
- une subvention d'aide au projet « Fabrique Orchestrale Junior » (*délibération n°3*),

ACCEPTTE

la subvention de 18 000 € de la réserve parlementaire au titre du cofinancement de l'acquisition de tableaux numériques interactifs (*délibération n°6*),

ADOPTTE

la création de vacances pour le recrutement d'un psychologue intervenant sur le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE) - (*délibération n°8*),

la nouvelle politique tarifaire pour les activités périscolaires, extrascolaires et la restauration scolaire, applicable à compter du 1^{er} septembre 2017 (*délibération n°17*),

AUTORISE

le Maire, à signer :

- la convention de mise à disposition d'un contractuel au sein du Pôle Aulnaysien des Services et des Solidarités (PASS) - (*délibération n°9*),
- la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2017 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France, dans le cadre du pilotage du Contrat Local de Santé (*délibération n°14*),

APPROUVE le transfert de personnel de la commune vers l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol », pour les compétences Politique de la Ville, Assainissement et Eau, Gestion des Déchets Ménagers, à compter du 1^{er} juillet 2017 (*délibération n°10*).

le protocole de préfiguration Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) « Grand Quartier » (*délibération n°26*).

la charte de relogement provisoire intercommunale et inter-bailleurs, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) « Grand Quartier » (*délibération n°27*).

ACCORDE la garantie de la Ville, concernant les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Société Immobilière 3F, concernant le projet de réhabilitation d'un ensemble immobilier de logements situés rues du Docteur Schweitzer et Flemming (*délibération n°13*).

FIXE les tarifs journaliers pour les résidences autonomie Les Cèdres et Les Tamaris, applicables à compter du 1^{er} juin 2017 (*délibération n°18*).

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

ADOPTE les tarifs, au titre de l'année scolaire 2017/2018, des structures suivantes :

- la Scène de Musique Actuelle « Le Nouveau Cap » (*délibération n°4*),
- l'Ecole d'Art Claude Monet (*délibération n°5*),

la participation aux frais de scolarité pour les enfants des communes extérieures scolarisés à Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°15*).

le montant de la participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'institution privée l'Espérance, établissement sous contrat d'association, pour les élèves aulnaysiens scolarisés au titre de l'année 2016/2017 (*délibération n°16*).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°1334 à 1396 inclus concernant :

- la signature des marchés concernant :
 - la fourniture, l'entretien et la réparation d'armes et de munitions pour les agents de la Police Municipale d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (Lot 1 et 3 : Société B.G.M. – Lot 2 : Société ESI FRANCE),
 - la location et la maintenance d'un parc nautique urbain sur le canal de l'Oureq, au titre de l'été 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (2 lots : Société CONTRASTE),
 - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens pour les vacances scolaires, au titre de l'année 2017 (Avenant n°2 : Société VELS),
 - la prestation à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public pour la gestion des crèches La Bourdonnais et Clémence Mentré (Société HORIZON CRECHE).

- les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
 - Hassan BERKANI, le 18 mars 2017 (Association LA ROSE BERBERE),
 - JEHRO, le 10 mars 2017 (Société VERYSHOW PRODUCTIONS),
 - KEBLACK, le 18 mai 2017 (Société YUMA PRODUCTIONS),
 - MEDINE, le 29 avril 2017 (SARL MIND),
 - AKIM OMIRI, le 21 avril 2017 (Société ROBIN PRODUCTION),
 - « PURPLE HOUSE A TRIBUTE TO PRINCE », le 24 mars 2017 (Association NEWTIMES).
- la fourniture et la livraison de pièces détachés pour véhicules berlines et utilitaires et, la fourniture de pneumatiques pour tous véhicules et engins, au titre de l'année 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (Lot n°2 : EUROMASTER France SNC).
- la création d'une aire aqua-ludique, au titre de l'année 2017 (Société VORTEX),
- la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de fournitures de denrées alimentaires pour la Direction des Restaurants Municipaux (Société CFR2C),
- la location et la maintenance des structures et autres animations de loisirs au parc Robert Ballanger, dans le cadre de l'été 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (Lots n°1, 3, 4 et 5 : EUROP EVENT – Lot n°2 : CHEMOFORM FRANCE – Lot n°6 : Centre Equestre de la Ferté-sous-Jouarre),
- la location de cars avec chauffeurs, au titre de l'année 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (Société PNA AERIAL),
- la mise à disposition d'un stand de tir en extérieur dans le cadre d'une formation d'habilitation au pistolet (Société SET),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques des manifestations suivantes :
 - dans le cadre du Salon Croque Livres 2017 :
 - le spectacle « les souliers mouillés », le 20 mai 2017 (Association FAROUCHE COMPAGNIE),
 - les rencontres-ateliers, le 20 mars et le 20 mai 2017 (Mme Justine BRAX),
 - la séance de maquillage, le 20 mai 2017 (Association SP LATITUDE),
 - la rencontre atelier, les 16 et 20 mai 2017 (Mme DU COLOMBIER),
 - la rencontre atelier, les 19 et 20 mai 2017 (Mme DUMAS),
 - les séances de projections publiques de courts métrages d'animation, le 20 mai 2017, à la Ferme du Vieux Pays (Association Agence du Court Métrage),
 - la lecture atelier, les 19 et 20 mai 2017 (Mme VINCZE),

- dans le cadre du Festival des Futuriales 2017 :
 - la Master class d'art urbain, le 29 avril 2017, à la bibliothèque Dumont (M. JO DI BONA),
 - la conférence littéraire, le 29 avril 2017, à la bibliothèque Dumont (Mme Cathy BERNHEIM),
 - la prestation intellectuelle, le 29 avril 2017 (SARL UN AUTRE MONDE),
 - la vidéo-conférence, le 29 avril 2017, à la bibliothèque Dumont (Association ADAV),
- dans le cadre du Festival Hors Limites 2017, l'intervention de modération lors d'une rencontre littéraire avec Véronique OVALDE, le 25 mars 2017 (Association BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS),
- dans le cadre du Festival Afrik Handicap 2017, la lecture musicale, le 31 mars 2017 (Association DOGON BOIS DE GRACE),
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal.
- l'exercice du droit de préemption urbain concernant une DIA portant sur un bien situé 48 rue Arthur Chevalier,
- l'avenant n°1 relatif à la révision du prix du repas au self de la Cuisine Centrale pour les personnels des hôtels d'activités 1 et 2 et ceux du site Auguste Renoir (Société d'Economie Mixte Aulnay Développement),
- le protocole entre M. CARTA et la Ville concernant l'acquisition et l'entretien d'un chien de race berger belge à destination de la brigade canine de la Police Municipale d'Aulnay-sous-Bois,
- la mise en place d'une journée citoyenne « Citoyen, jeunes et policiers », action autour des relations entre les jeunes et la Police (PROX AVENTURE),
- la mise à jour du logiciel CAPCOM pour l'étude des flux de circulation (Société STERELA),
- la fourniture de cartes à puce, de cordons uni plat, de porte-badges et de rubans (Société ELLIADEN),
- la migration des applications de l'ancien SIG vers la nouvelle plateforme ArcGis et ArcOpole Pro (Société GEOMAP-IMAGIS),
- la prestation de mise en œuvre du protocole d'échanges « actes budgétaires » TOTEM (Société CIRIL),
- la collecte et la valorisation de toutes les données routières d'un réseau en tant que service hébergé (Société STERELA),
- l'étude d'intermodalité pour la réalisation du pôle d'échanges de la gare du Grand Paris Express d'Aulnay-sous-Bois (Société EGIS VILLE ET TRANSPORT),
- la mise à disposition à titre gratuit de la cour du multi-accueil Charles Perrault pour la classe de toute petite section de l'école Charles Perrault maternelle et de la salle de motricité de l'école pour le multi-accueil,

- la mise à disposition de l'école élémentaire Nonneville 1 et 2 à titre gracieux au profit de l'Association L'AVENTURE DU BIEN ETRE, au titre de l'année scolaire 2016/2017,
- la mise à disposition de la salle polyvalente de l'école élémentaire Le Parc et maternelle Vercingétorix à titre gracieux, profit de l'Association Musicale Aulnaysienne pour les Petits (AMAPP), au titre de l'année scolaire 2016/2017,
- la cession du bail commercial de la Société La Marée du Cap de l'Eau par M. BERQIA au profit de M. CHEURFA pour une activité de poissonnerie,
- le suivi médical et le soin de chien appartenant à la brigade canine de la Police Municipale (la clinique vétérinaire A'CROC VETO),
- la convention avec M. D'AGOSTINO concernant la mise à disposition et l'hébergement d'un chien de race berger belge en dehors des heures de service,
- la mise à disposition de la salle de psychomotricité du groupe scolaire Emile Zola, à titre gracieux, pour l'année scolaire 2016/2017 (Association FUN DANCE).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 28 juin à 21 h 50.

